

Contribution du Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA) de PACA N°25 (novembre 2021)

Les initiatives positives et actions de solidarité nées pendant la crise sanitaire

Cette contribution synthétise le contenu des échanges entre les membres du CRPA de PACA lors de la réunion du 18 novembre 2021 au FJT Central' Place à Toulon.

Thématique de la journée :

La crise sanitaire a vu naître de nombreuses mobilisations de personnes liées à des actions de solidarité. Ces initiatives se sont construites malgré de nouvelles contraintes. Comment envisager qu'elles puissent perdurer dans le temps ?

Avant de partir en ateliers, nous avons tenu à écarter de la journée les débats négatifs pour axer nos discussions autour des initiatives et actions positives liées à la crise sanitaire.

Atelier du matin : ***Les témoignages et constats positifs pendant la crise sanitaire***

Malgré les expériences difficiles, on sort plus fort¹.

Au-delà du sentiment d'isolement qui a pu être ressenti pendant les différents confinements, les participants ont identifié des mobilisations collectives pendant cette crise. Ces mobilisations sont le fruit d'un élan de solidarité.

L'envie de prendre soin des autres, de se soucier de leur bien-être a pris une place importante, l'entraide et la coopération, notamment entre voisins, se sont développées. Ainsi, on a pu voir se mettre en place ou se renforcer des distributions de nourriture, de vêtements, des gardes d'enfants mutualisées ou encore du soutien scolaire.

Cette solidarité s'est également faite sentir au niveau du soutien envers les soignants.

Ces actions ont été initiées par des associations, des citoyens mais également par des commerçants qui ont pu mettre à disposition des denrées alimentaires. En effet, certains commerces ont pu mettre en place des systèmes type « panier suspendu » pour offrir des services aux personnes qui n'ont pas les moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins.

¹ Les phrases en italique sont des verbatims issus du CRPA du 18 novembre 2021

Des mises en commun des capacités, des connaissances et des expériences de chacun, des moments de partage que ce soit autour d'un repas, de loisirs pour les enfants et les adultes (concours de cartes, soirées contes ...), de musique, se sont mis en place. Ces moments conviviaux ont notamment pu voir le jour grâce à la mise à disposition d'espaces collectifs, y compris dans les structures d'hébergement.

Plus de temps que ce soit pour se reposer, se ressourcer au contact de la nature, *plus de temps* laissé à la création artistique, à l'apprentissage de nouvelles activités, pour s'occuper des autres, de ses amis, de sa famille, de ses enfants, de ses animaux.

Cette crise aura permis de renforcer les liens entre employeurs et employés, entre travailleurs sociaux et personnes accompagnées, au sein des familles. Même à distance, la conservation du lien entre les personnes s'est faite ressentir comme un besoin et ce besoin a pu être satisfait en partie grâce aux outils numériques. C'est aussi grâce aux outils numériques que des personnes ont pu suivre des formations à distance.

Le ralentissement des activités pendant la crise aura également été bénéfique pour l'environnement avec moins de pollution et moins de déchets.

Les confinements et les fermetures de commerces ont aussi encouragé les initiatives citoyennes et individuelles, la remise en question du système marchand avec le recours au troc et au système D, développant les capacités et l'autonomie des personnes.

Si les restrictions sanitaires ont amené au respect d'un cadre réglementaire strict, elles ont également encouragé la flexibilité des structures dans l'aménagement de l'organisation (rencontre par visioconférence ou dans des jardins, aménagement des horaires, animations organisées, distribution de colis ...).

Enfin, les participants ont apprécié les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics, dont l'augmentation du nombre de places d'hébergement.

Atelier de l'après-midi:

L'impact positif de la crise sanitaire

Par rapport aux échanges de ce matin, que devrions-nous garder après la crise, comment imaginer le « monde d'après » ?

Il faudrait maintenir les contacts établis pendant la crise, les liens entre personnes mobilisées, toujours dans cet esprit de solidarité et de partage.

Il faudrait créer des associations ou trouver des associations pour porter les actions mises en place pendant les confinements, créer une interface de l'entraide, afin de pérenniser ces actions. De même, il faudrait encourager les commerçants à poursuivre leurs initiatives comme les paniers suspendus, ouvrir des supermarchés coopératifs et solidaires, développer les jardins partagés, encourager la mise en place de « pourboires solidaires » et « paniers suspendus » (exemple : activités du Carillon). Certaines actions à venir ont été mises en avant comme la création d'un frigo solidaire à l'université de Toulon. Il est important de communiquer sur toutes ces actions pour que le public ait connaissance de tous les services existants et ainsi toucher plus de monde.

Il faut mettre en avant ceux qui nous soutiennent et valoriser les parties prenantes et le contenu des projets solidaires (exemple: maraudes, marchés solidaires avec des produits de qualité). Les professionnels mobilisés pendant la crise sanitaire devraient être reconnus et valorisés.

Il faudrait continuer à se soucier des autres et à répandre les bonnes actions. Il faut prendre conscience de l'isolement de certaines personnes et encourager l'altruisme.

En ce sens, des consultations gratuites avec des professionnels dont des avocats et des comptables sont nécessaires. Des groupes d'entraide pour les enfants et les jeunes scolarisés devraient également être mis en place.

La crise sanitaire a décuplé l'importance de l'outil informatique et du numérique. Aussi, il est nécessaire de lutter contre l'exclusion numérique. Pour ce faire, il faut donner accès à des formations sur le numérique et équiper les personnes via des dons de matériel informatique. Le reconditionnement et le recyclage peuvent faciliter cet équipement des personnes tout en respectant l'environnement.

La flexibilité autorisée dans le monde du travail pendant la crise sanitaire et notamment le recours au télétravail devrait perdurer afin de donner plus d'autonomie aux professionnels dans leur mode d'organisation.

Enfin, les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pendant la crise sanitaire, dont l'augmentation du nombre de places d'hébergement, devraient être maintenus au-delà de la crise sanitaire.

Les destinataires de cette contribution :

Les membres du CRPA ; les adhérents URIOPSS PACA et Corse et des autres Régions ; les coordonnateurs nationaux CNPA-CRPA ; les députés de la Région PACA ; la DREETS et les DDETS ; le Défenseur des droits ; les centres de formation en travail social (via Nathalie JAMI); le site de l'URIOPSS ; les CCAS ; le groupe ALERTE (générique), le CDAD ; le Lab Zéro, etc.

15 décembre 2021

Pour tout contact avec le CRPA PACA :
Constance TRICARD c.tricard@uriopss-pacac.fr / 04.96.11.02.34